

INTRODUCTION

Les présentes instructions constituent un guide à l'intention des installateurs professionnels pour la pose de produits Tarkett. Elles vous permettront de mener à bien vos travaux en utilisant nos adhésifs et revêtements de sol. Le fait de suivre ces directives simplifie la pose et permet au client d'obtenir un produit intégral qui comble les attentes. Veuillez toujours visiter le site www.tarkettna.com pour obtenir les directives de pose et d'entretien mises à jour. Des vidéos techniques et des fiches-conseils sont aussi mises à votre disposition. Communiquez avec les services techniques de Tarkett au 1 800 899-8916 poste 9297 si vous avez des questions.

MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

1. Tous les produits Tarkett doivent être entreposés à l'intérieur dans des aires d'entreposage climatisées et être protégés des éléments. La température doit être maintenue entre 18,3 °C (65 °F) et 29,4 °C (85 °F) et l'humidité relative doit demeurer entre 40 % et 60 %.
2. Toutes les boîtes doivent être entreposées sur une surface plate et sèche. Elles doivent être empilées avec soin, de manière uniforme et ne doivent jamais être exposées à des chutes. Prenez les précautions nécessaires afin de garder des hauteurs modérées et ne jamais empiler les palettes. Toujours protéger les coins des boîtes des dommages pouvant être causés par les chariots tracteurs de manutention et par d'autres véhicules.
3. Les revêtements de sol et colles de Tarkett doivent être entreposés sur place à température ambiante pendant 48 heures avant, pendant et après la pose. La température doit être maintenue entre 18,3 °C (65 °F) et 29,4 °C (85 °F) et l'humidité relative ambiante doit demeurer entre 40 % et 60 %. Nous recommandons vivement l'utilisation permanente d'un système CVC. **REMARQUE** : si un système autre qu'un système permanent de CVC est utilisé, il est impératif qu'il permette un contrôle adéquat de la température et de l'humidité pour respecter les niveaux et durées recommandés ci-dessus.
4. Une fois la pose effectuée, la température de l'espace ne doit jamais chuter sous les 12,8 °C (55 °F).
5. Dans les zones exposées à la lumière du soleil intense ou directe, le produit doit être protégé pendant l'entreposage, la pose et le séchage de la colle par occultation de la source de lumière.
6. Les produits Tarkett ne sont pas recommandés pour un usage extérieur. L'exposition excessive aux rayons UV peut occasionner la décoloration, la dégradation ou une altération de la couleur.
7. Les revêtements de sol Tarkett sont fabriqués avec des matériaux et un savoir-faire de la plus haute qualité et subissent une vérification minutieuse avant leur expédition. Il incombe à l'utilisateur de procéder à une pose de bonne qualité. L'utilisateur est responsable de la vérification de la conformité à la commande et doit s'assurer que les produits ne sont ni abîmés, ni défectueux et que la correspondance des couleurs est satisfaisante. Veuillez informer un distributeur agréé ou un représentant de Tarkett de tous les défauts avant la pose. **Tarkett ne remboursera pas les coûts afférents au matériel et à la main-d'œuvre lorsque les réclamations concernent des défauts visuels après la pose.**
8. Tarkett n'acceptera aucune responsabilité relative à toute perte ou tout dommage pouvant être attribuables aux conditions de travail ou de pose ou à la main-d'œuvre étant hors de son contrôle.
9. Nous conseillons aux utilisateurs de vérifier que ce produit est approprié en effectuant leurs propres tests.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DU FAUX-PLANCHER

1. **Tous les faux-planchers** doivent être secs, propres, lisses et présenter une structure solide en tout temps. La surface doit être libre de poussières, particules désagrégées, solvants, peintures, graisses, huiles, cires, alcalins, produits d'étanchéité ou de séchage, anciennes colles et autres matériaux étrangers qui pourraient nuire à la pose et à la liaison adhésive avec le soubassement. Les outils de marquage comme les marqueurs permanents, les stylos, les crayons ou autres outils utilisés pour marquer le soubassement ou l'endos du revêtement de sol causeront des taches susceptibles de se propager. La garantie limitée de Tarkett exclut la contamination du soubassement ou les marques qui traversent le revêtement de sol et causent des décolorations ou des taches. Tous les contaminants présents sur le soubassement doivent être éliminés mécaniquement avant la pose du revêtement de plancher. **REMARQUE** : n'utilisez pas de dissolvants ou de décapants liquides.
Avertissement : n'utilisez pas de poudre à balayer à base d'huile.
Remplissez tous les creux, fissures et autres irrégularités de la surface avec une sous-couche d'enduit de rebouchage approprié à base de ciment Portland de bonne qualité.
Tarkett déconseille la pose de carreaux en caoutchouc SlideLock sur des revêtements de sol résilients coussinés existants. Tous les adhésifs et revêtements de sol existants doivent être retirés avant la pose du nouveau matériel – **Ne pas utiliser de dissolvants d'adhésifs ou de solvants chimiques.** Pour les méthodes de travail exemplaires, veuillez vous référer aux *pratiques de travail recommandées pour enlever les revêtements de sol*

résilients existants de la Resilient Floor Covering Institute (RFCI).

Avertissement : le revêtement de sol en caoutchouc ne convient pas aux zones exposées aux matières grasses, huiles ou graisses animales.

Avertissement : certains revêtements de sol résilients et certaines colles contiennent des « fibres d'amiante » et une manutention spéciale est nécessaire.

2. **Les faux-planchers en béton** doivent être construits selon les recommandations de la norme ACI 302.2 Guide for Concrete Slabs that Receive Moisture-Sensitive Flooring Materials de l'American Concrete Institute et préparés en vertu de la norme ASTM F 710 Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring.
Ne pas poser de revêtement de sol Tarkett sur des joints de dilatation, des joints de contrôle ou d'autres joints mobiles intégrés au soubassement. L'intégrité de ces joints doit être respectée et ils ne doivent pas être remplis de produits qui ne sont pas prévus à cet effet. Veuillez communiquer avec un fabricant de couvre-joints pour vous conformer aux conditions particulières du revêtement de plancher.
Tous les faux-planchers en béton doivent être testés pour en vérifier le taux d'humidité :
Les tests d'humidité doivent être effectués conformément à la norme ASTM F 2170 Standard Test Method for Determining Relative Humidity in Concrete Floor Slabs Using *in situ* Probes ou à la norme ASTM F 1869 Standard Test Method for Measuring Moisture Vapor Emission Rate of Concrete Subfloor Using Anhydrous Calcium Chloride. Procéder à l'évaluation prescrite par la norme ASTM F2659



Preliminary Evaluation of Comparative Moisture Condition of Concrete, Gypsum Cement and Other Floor Slabs and Screeds Using a Non-destructive Electronic Moisture Meter peut fournir des renseignements qualitatifs préalablement à l'application des méthodes ASTM F 2170 ou ASTM F 1869.

- ◆ Le taux d'émission de vapeur d'humidité du béton n'aura aucun effet mesurable sur les carreaux à emboîtement Slidelock puisqu'ils ne sont pas collés au sous-plancher en béton.
- ◆ Le test d'humidité doit être effectué pour déterminer si le taux d'émission de vapeur d'humidité du béton se trouve à l'intérieur des limites des spécifications du fabricant de l'enduit de rebouchage. (Suivez les consignes du fabricant de l'enduit de rebouchage pour choisir et utiliser ce dernier.)

Si les résultats des tests dépassent ces limites, le problème doit être corrigé avant la pose. Tarkett ne recommande aucun produit ou procédure en particulier pour corriger les problèmes d'humidité excessive dans les soubassements de béton et n'offre aucune garantie à cet égard. Plusieurs entreprises offrent des produits pour traiter l'humidité. Nous vous suggérons de consulter les dernières versions des normes ASTM F 710 Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring et ASTM F 3010 Standard Practice for Two Component Resin Based Membrane-Forming Moisture Mitigation Systems for Use Under Resilient Flooring Systems.

3. **Les faux-planchers en bois** doivent avoir un espace d'aération transversal minimal de 47 cm (18 po) entre le bas des solives et le sol. Les vides sanitaires en terre non recouverts doivent être scellés avec une barrière hydrofuge en polyéthylène.

Les faux-planchers doivent respecter les codes de constructions locaux et nationaux. Les associations professionnelles, telles que l'APA « The Engineered Wood Association », offrent des lignes directrices structurelles pour satisfaire aux diverses dispositions de ces codes. Pour plus de renseignements, veuillez consulter la norme ASTM F 1482 Standard Practice for Installation and Preparation of Panel Type Underlayments to receive Resilient Flooring.

Les faux-planchers en un seul panneau de bois et ceux à rainure et languette doivent être recouverts d'une sous-couche de contreplaqué de 6,4 mm (1/4 po) ou de 13 mm (1/2 po) approuvé par l'APA. Utilisez des panneaux de sous-couche de 6,4 mm (1/4 po) d'épaisseur pour les planches de 76 mm (3 po) ou moins. Pour les planches plus larges que 76 mm (3 po), utilisez des panneaux de sous-couche de 13 mm (1/2 po).

Chassez les têtes de clou et remplissez les creux, les joints, les fissures, les rainures et les bords abimés avec un enduit de rebouchage à base de ciment Portland de bonne qualité prévu à cet effet.

Ne posez pas le revêtement sur des sous-couches en panneaux OSB, de particules, en aggloméré ou en composite.

4. **Sablez minutieusement les sols carrelés en terrazzo** et en céramique pour enlever tous les vernis et toutes les cires. Enlevez ou remplacez tous les carreaux qui tiennent mal et nettoyez les lignes de joints. Remplissez toutes les lignes de joints et autres creux avec un enduit de lissage à base de ciment Portland de bonne qualité.
5. **Pour les planchers en béton équipés d'un système de chauffage par rayonnement** : Réduisez la température à 18,3 °C (65 °F) pendant au moins 48 heures avant la pose. Ramenez progressivement la température à son degré habituel 48 heures après la pose. La température à la surface ne doit pas excéder 29,4 °C (85 °F).

POSE

1. Procédure de pose des carreaux :

- a. **Les carreaux Slidelock sont conçus uniquement pour la méthode de pose libre et ne doivent pas être collés au sous-plancher.**
- b. Délimitez un carré dans la zone et établissez des points de repère sur le sous-plancher.
- c. Si le dernier carreau d'un rang doit être découpé, sa largeur doit être au moins égale à celle d'un demi-carreau.
- d. Posez le revêtement du sol à l'aide des points de repère.
- e. Commencez par la première rangée de carreaux dans le coin supérieur gauche de la surface, la rainure orientée vers l'extérieur afin d'accueillir la languette du carreau à installer ensuite.
- f. Alignez le carreau suivant au carreau déjà installé en insérant la languette dans le sillon.
- g. Une fois que les carreaux ont été convenablement alignés, roulez les bordures des carreaux à l'aide d'un petit rouleau à maroufler pour verrouiller la languette et le sillon en place.
- h. Effectuez toutes les coupes finales autour du périmètre de la zone, des alcôves, des décalages et des autres blocages à l'aide d'un couteau à lame rétractable. Coupez les carreaux adjacents à un mur ou à des objets verticaux avec précision. Le fait de couper les carreaux trop près ou trop loin des murs ou des objets verticaux peut faire en sorte que les carreaux se soulèvent ou qu'ils fassent des pointes aux endroits où se trouvent les joints.

2. Protection du plancher après la pose :

Nous recommandons de procéder à la pose du nouveau revêtement de sol uniquement une fois les autres types de travaux terminés. Des précautions adéquates doivent être prises pendant et après le processus de pose pour éviter d'endommager le revêtement de sol nouvellement posé.

a. Immédiatement après la pose :

- ◆ Le plancher doit être balayé ou nettoyé à l'aide d'un aspirateur pour éliminer la saleté avant l'application d'un protecteur de plancher adéquat. Évitez de laisser de la saleté se retrouver emprisonnée sous le protecteur de plancher. (Si nécessaire, nettoyez le plancher à l'aide d'une vadrouille humide)
- ◆ Appliquez un protecteur de plancher adapté à la circulation pendant les activités de construction : papier Kraft robuste, planches Ram, panneaux Masonite de 3,2 mm (1/8 po) ou tout autre produit similaire conçu pour la protection des revêtements de sol résilients.
- ◆ Les aires qui seront très fréquentées, où des charges sur roue ou des transpalette automoteurs circuleront ou au sein desquelles on installera des meubles ou des électroménagers doivent être protégées avec des panneaux Masonite de 1/4 po d'épaisseur ou par d'autres panneaux de bois similaires.

ENTRETIEN

1. Le premier nettoyage doit être effectué immédiatement après l'installation.

2. Comme les carreaux SlideLock ne sont pas collés au sous-plancher, il est important de suivre les consignes d'entretien en utilisant une quantité minimale d'eau.

3. Reportez-vous aux conseils d'entretien de Tarkett pour obtenir tous les détails. Visitez le www.johnsonite.com pour obtenir la version la plus récente.

